



Où Kupfer agit, tout s'assainit.

Pensez à assainir vos canalisations.

Assainissement | Débouchage | Caméra
Nettoyage haute pression | Résine/chemisage

Grandes Maresches - Martigny



info@kupfersa.ch

0800 800 401

Gazette

de
Martigny

N° 19

Vendredi
23 octobre 2026



Société 8-9

**Plus de 1000
balades pour
Biclou**

Rencontre 16-17
**Les multiples facettes
d'Arnaud Favre, monsieur
culture de Riddes**

Humour 23
**Le Grand Hôtel de
Vernayaz fait sa revue**

P.P.A. - Poste CH SA - 1950 Sion 1 | Bimensuel | Distribution tous ménages

PUBLICITÉ

JAUNIN optique



Maison Indépendante & Familiale depuis 1987

**Forte hausse de la
myopie chez les jeunes**

Nous pouvons freiner cette évolution

Info sur www.jauninoptique.ch



MARTIGNY - FULLY

Vous avez une info, des photos?

www.lagazette.ch | redaction@lagazette.ch | +41 79 515 56 50

**L'invité
de l'immobilier**

Résidences secondaires: l'impôt qui visera d'abord les Valaisans

Le Valais prépare l'impôt qui remplacera la valeur locative des résidences secondaires. On l'imagine payé par la clientèle des stations. Il pourrait l'être d'abord par les familles du canton.

En novembre, le Conseil d'Etat devrait mettre en consultation son projet d'imposition des résidences secondaires. L'enjeu financier est connu: la suppression de la valeur locative, fixée au 1er janvier 2029, coûtera au canton 38 millions de francs et aux communes 35 millions, selon les estimations de l'Etat. Les communes de montagne, qui financent routes, réseaux et déneigement dimensionnés pour la haute saison, soutiennent le principe d'une compensation. Leur besoin est réel.

«Le Valais ne fixera pas seulement un taux. Il décidera bientôt qui pourra encore garder un pied dans la montagne de ses parents.»

Le débat s'ouvre pourtant sur un malentendu tenace. Le terme évoque spontanément le chalet de l'investisseur étranger ou genevois. Or, sur les quelque 100 000 résidences secondaires du Valais, une grande majorité appartient à des Valaisans: mayens hérités, appartements de station achetés depuis la plaine, maisons de famille gardées au village. Le cadre fédéral rend ce constat plus sensible encore. La nouvelle disposition constitutionnelle n'autorise qu'un impôt sur les résiden-



GRÉGOIRE SCHMIDT
Expert immobilier, Martigny
Membre d'honneur – Association suisse de l'économie immobilière fondée en 1933

ces secondaires à usage essentiellement personnel. Selon la Confédération, un logement loué à des tiers, même en partie, y échappe; ses loyers sont imposés comme revenu. L'impôt visera donc précisément le bien que la famille occupe elle-même quelques semaines par an et ne met jamais sur le marché. On objectera qu'il ne s'agit que d'un remplacement: ces propriétaires ne paieront plus de valeur locative. C'est exact, mais la nature de la charge change. La valeur locative s'ajoutait à un revenu imposé selon la capacité contributive. Un impôt réel frappe l'objet, quelle que soit la situation de son propriétaire, et les frais d'entretien ne seront plus déductibles. Pour un retraité qui conserve le chalet de ses parents, l'équation n'est pas celle d'un acquéreur fortuné.

La frontière entre usage personnel et location n'a donc rien d'un détail technique. Bien tracée, elle pourrait inciter à remettre sur le marché des «lits froids», ces logements presque toujours vides. Mal tracée, elle encouragerait des locations de façade, ou la vente à contrecoeur de biens que des familles ne pourront plus porter.

Le Valais ne fixera pas seulement un taux. Il décidera bientôt qui pourra encore garder un pied dans la montagne de ses parents. ■

Pour découvrir la



Roland Hugon, Martin Schwaab et François Frezza sont aux petits soins pour installer Marie-Thérèse de Cristofaro sur le vélo conçu pour balader les personnes en chaise roulante. ☞

MARTIGNY «Grâce à Biclou, j'ai l'occasion de découvrir la ville de Martigny sous divers angles. J'ai déjà fait plusieurs balades et je me réjouis à chaque fois d'y participer.» Mohamed Affane, résident de l'EMS Le Castel Notre Dame depuis cinq ans, est un habitué des balades à vélo proposées par l'Association Biclou. Vendredi dernier, il n'a ainsi pas manqué l'occasion de parcourir une nouvelle fois Martigny par une belle journée d'automne: «Comme il est difficile pour moi de me déplacer à pied, ces balades avec ces vélos spécialement adaptés sont une véritable aubaine.»

La barre des 1000 balades

C'est la 3e année que les bénévoles motivés de Biclou offrent aux résidents de diverses institutions et EMS de la région l'occasion de découvrir la ville de Martigny autrement. Vendredi dernier, la barre symbolique des 1000 balades a été franchie se réjouit Roland Hugon, co-initiateur de l'association avec Max Alter: «En 2024, nous avons transporté 150 personnes, en 2025 plus de 400 et cette année, nous en sommes à 450. Une barre symbolique qui nous encourage à persévérer, surtout au regard des échos reçus et des réactions tant des participants que des accompagnatrices sociales des institutions concernées.»

Satisfaction unanime

Vendredi, en plus de Mohamed Affane, la balade de fin de matinée a été effectuée par Marie-Thérèse de Cristofaro, Pierre Gabbud et Marie Matthey.

Nouvelle résidente du Castel, cette dernière en était à sa 2e sortie: «Cette initiative est aussi originale que sympathique. J'apprécie beaucoup, d'autant plus que nos pilotes sont respectueux, attentifs et bien formés.»

Pour sa part, même s'il fut un randonneur émérite et qu'il aime encore bien marcher, Pierre Gabbud s'est tout de suite montré intéressé: «Sur ces vélos, on a le temps d'admirer la ville, alors qu'à pied, on doit avant tout regarder où on les met afin d'éviter de tomber. Je dois avouer que c'est très agréable.»

Même en chaise roulante

Quant à Marie-Thérèse de Cristofaro, résidente du Castel depuis quatre ans, elle ne peut se déplacer qu'en chaise roulante. Mais comme Biclou s'est dotée d'un vélo spécialement conçu pour transporter une chaise, elle en est rapidement devenue une adepte: «Cela change les idées et fait passer le temps de manière très sympathique. De plus, cela me permet de voir de mes yeux les changements au niveau de l'urbanisation de Martigny.»

ville de Martigny autrement



Vendredi dernier, l'Association Biclou a dépassé la barre des 1000 balades. Toutes et tous avaient le sourire au départ du Castel Notre-Dame. De g. à dr. sur les triporteurs: Pierre Gabbud, Mohamed Affane, Marie-Thérèse de Cristofaro, Marie Matthey et l'accompagnatrice Estelle Berger. Derrière, de g. à dr., Pascal Rausis, Max Alter, Dora Costa, Martin Schwaab, Roland Hugon, François Frezza, Pierre-Alain Fellay et Jean-Michel Cheseaux. ⁰⁸

Expérience très positive

Accompagnatrices sociales au Castel Notre-Dame, Estelle Berger et Dora Costa sont également des habituées de ces balades à vélo proposées par Biclou.

Pour Dora Costa, l'expérience n'a que des côtés positifs: «Les résidents, même ceux qui ne peuvent plus s'exprimer ou qui sortent très peu, reviennent toujours avec le sourire aux lèvres et ils sont réellement heureux de ces sorties pas comme les autres. Ces balades leur redonnent un sentiment de liberté, de légèreté et de connexion avec le monde. Je n'y vois que des bienfaits. J'en profite aussi pour remercier les pilotes et accompagnants bénévoles de Biclou. Ils sont motivés, impliqués et bienveillants, si bien que tout s'est toujours bien déroulé.»

Les institutions partenaires

L'association Biclou rassemble aujourd'hui 23 bénévoles – des retraités heureux mais actifs – emmenés par un comité composé de Max Alter, président, Roland Hugon, responsable administratif, Pascal Rausis, responsable technique, et François Frezza, responsable infrastructures. Ce dernier nous parle des parcours retenus par Biclou: «Nous nous baladons surtout en ville de Martigny et dans les alentours, jusqu'à la Step, au Guercet et au site du Rosel, ainsi que sur les bords de la Dranse. Chaque balade, d'environ 8 kilomètres parcourus à une moyenne de 10 km/h, dure 45 minutes.»

Aujourd'hui, neuf institutions sont partenaires de l'opération, les EMS Castel Notre-Dame, les Marronniers et les Tourelles à Martigny, la Rési-

dence Jean-Paul à Riddes, les Col-lombeyres à Saillon et les Sources à Saxon, ainsi que les appartements protégés des Marronniers et les

foyers de jour Chantovent et les Acacias. ■

► OLIVIER RAUSIS

www.biclou.ch

PUBLICITÉ